

# LE DROIT ET L'AMITIE

*Lundi 29 avril 2019 - Maître Jacques TREMOLET de VILLERS*

Pour traiter ce sujet, je me suis replongé dans les sources du Droit – il n'y a pas beaucoup de cours, à l'Université, sur ce sujet. On dit toujours que les sources du droit sont la législation, la morale, la coutume, la jurisprudence, tout ça ne me paraît pas des sources. C'est comme si l'on disait que la rivière ou que le fleuve est une source : mais d'où vient l'eau ? J'ai trouvé les études de Droit fantastiquement ennuyeuses parce qu'on ne nous dit pas pourquoi le Droit. On nous apprend de la réglementation, qu'on nous fait apprendre quasiment par cœur pour nous dire à la fin des études qu'elle a complètement changé.

Dans la vie quotidienne, où se fait la première expérience du droit, prenons l'exemple de l'achat d'une baguette de pain. Un contrat se forme : on reçoit quelque chose, et on en paie le prix. Le boulanger nous demande : « *que désirez-vous ?* » Nous exprimons un désir, que le boulanger satisfera ; et ce n'est qu'ensuite que l'on demande « *qu'est-ce que je vous dois ?* » La conclusion n'est pas tant un dû exigé, un accord de volontés, que la manifestation et la satisfaction de ce désir, contre laquelle on paye ensuite un prix.

La première démarche est donc extérieure au Droit ; on commence par exprimer un désir, et c'est la rencontre de deux personnes sur un objet très simple qui fait le Droit.

Prenons un apologue : c'est un livre de Marcel Pagnol peu connu, *Premier amour*, qui était un scénario de film jamais tourné. Nous sommes au commencement du monde, avant la constitution des sociétés. En ces temps reculés, le monde est indifférencié : tout est commun, et tous vivent nus. Tous les printemps, on envoie dans une île voisine tous les jeunes gens en âge de féconder les jeunes filles, et toutes les jeunes filles en âge d'être fécondées. Et la règle était que personne ne choisissait personne. C'est la grande communauté. Tout d'un coup, un jeune homme croise le regard d'une jeune fille : entre les deux naît le premier amour. Tout change, car un second garçon se jette sur la jeune fille. Le premier le prend, lui interdit de toucher la jeune fille. Le second s'en s'offusque, et lui dit que la jeune fille n'est pas à lui ; le jeune amoureux le prend très mal, il y a une bagarre, et il tue l'importun. Alors, ils quittent la tribu. Ils ont fait double faute : ils ont rompu la loi communautaire de la tribu, et se retrouvent à l'écart. Ils ont un enfant, tous les besoins, construisent, inventent le feu, ont besoin de se défendre et inventent les armes. Un jour, la tribu leur manque : ils prennent leurs habits, leur feu, et redescendent. En les voyant arriver ainsi équipés, les membres de la tribu les prennent pour des dieux, et nos amoureux fondent la première société, qui s'est fondée sur le premier amour. Tout ce qui a fait la société des hommes naît d'un premier amour. La première société s'est fondée sur la famille, d'où naît la science, et le droit. Le droit établit les règles nécessaires à l'harmonie des familles. Il ne vient pas d'un contrat entre adultes libres, et égaux, qui décident de ce fait de faire des conventions.

Maintenant, lisons des philosophes. Pour tous ceux qui ont réfléchi à la question, les païens ou les chrétiens, l'origine du droit est divine. Il y a une association entre la divinité et le droit. L'origine du droit se trouve ailleurs que sur terre – dans le Jupiter suprême de Cicéron, le Théos de Platon, le Deus de Saint Thomas. L'origine de la loi naturelle est surnaturelle.

Le sentiment de justice est inné dans le cœur de l'âme, comme l'est le sentiment du beau, du vrai et du bien. Les idées maîtresses sont données à l'homme. Le métier de l'homme est de les retrouver. Les jurisprudents sont ceux qui ont *la connaissance des choses divines et humaines*. Nous sommes d'après Cicéron en société avec les dieux à cause du Droit. Car ce qui est en nous de divin est la raison. La définition même de la justice est une œuvre de raison, déposée par la divinité dans l'animal que nous-sommes, animal divin. *« Ne limitez pas à la reproduction et au paturage l'activité de cet animal qui est divin. Le propre de l'homme est de lever son regard vers le Ciel, car c'est là que sa véritable patrie se trouve »*.

Le Droit est donné. Grand mystère des réminiscences : ce qui a été donné, nous l'avons oublié et obscurci, soit par notre faute, soit par les fautes accumulées des sociétés. Le travail de l'intelligence est de retrouver la sagesse. Ce travail de retour est celui du juriste.

Un de mes clients braqueurs allait dans les grands restaurants. Je lui demandais des conseils pour emmener mon épouse : il me disait d'un ton indigné d'en éviter certains qui étaient « des voleurs ». Je me disais alors que le sens inné de la justice est extraordinairement présent chez tous les hommes – surtout quand il s'agit de discerner les fautes des autres. Nous avons une lucidité très aigüe sur la justice. Le sens de la loi naturelle est déposé dans notre conscience. La justice n'est pas la création de l'intelligence humaine : l'intelligence est là pour la lire. Comme le dit Cicéron, la loi *lex* est ce qui est lu, à l'intérieur des choses.

L'homme ne naît pas seul. A l'origine même de l'homme et de la société, il y a un amour de deux êtres. La haine n'existerait pas sans amour. Nous ne pouvons vivre seuls. Le droit vient de ce que nous avons besoin les uns des autres. Maurras citait sainte Catherine de Sienne : dans ses apparitions privées, le Christ lui a dit *« j'ai voulu qu'ils aient besoin les uns des autres »*.

Cicéron dit *« Acceptez-vous pour tenter de pénétrer cette grave question que nous tentions de remonter à sa source l'origine du droit »*. *« Cet être apte à prévoir et à déduire, complexe, doué de pénétration et de mémoire, a été créé dans une situation exceptionnelle par la divinité suprême. Il est en effet le seul parmi tant d'êtres de toutes espèces et de toute nature qui ait la raison. Or est-il un bien plus divin que la raison, qui se nomme la sagesse quand elle parvient à son terme ? C'est qu'il y a entre l'homme et la divinité une première association, qui est faite par la raison. Mais pour ceux qui ont en commun le partage de la raison, la droite raison aussi est commune : et la droite raison, c'est la loi. C'est pourquoi les hommes et les dieux sont réunis dans une association dont le fondement est la loi »*.

Avec notre absurde laïcité, nous avons perdu la notion de communauté entre naturel et divin, et donc une possibilité extraordinaire de réfléchir. La théologie nourrit la philosophie. Borner notre science aux sciences de la matière aboutit à la première phrase du manifeste du parti communiste : *« L'histoire de l'humanité des origines à nos jours n'est que l'histoire de la lutte des classes. »*

Avec ce postulat, Marx condense des siècles de philosophie matérialiste ; je ne m'intéresse qu'à ce que je peux contrôler par la raison par mon expérience directe. Descartes : *« Comme j'ai su que dans toutes les choses surnaturelles que l'on soit intelligent ou que l'on soit idiot, que l'on fasse des efforts ou que l'on en fasse pas, l'on y connaît rien, j'ai résolu d'appliquer mon esprit aux sciences qui pouvaient nous apporter le bien-être, etc... »* Premier grand matérialiste, car il a inversé le regard qui n'est plus tourné vers les choses divines et humaines, mais vers la matière.

Marx a pris toute l'appareil philosophique pour le tourner vers la science de la matière. Le premier chapitre du Capital sur la transformation de la marchandise est extraordinaire. Toute l'attention est

portée sur la transformation de la matière. Le philosophe ne se pose pas le problème de Dieu, c'est la matérialisme le plus efficace. A ce titre, Lénine s'opposait aux sermons athées : il faut vivre comme si le problème de Dieu ne se posait pas.

Le droit est alors un moyen de combat : une institution de la classe dominante pour maintenir la classe dominée. Lénine décrivait le droit en quelques mots : *détachement d'hommes armés, juge, prison*.

La révolution va faire exploser le Droit. Dans les représentations communistes, la société nouvelle demandera à chacun suivant ses capacités, donnera à chacun selon ses besoins. Il n'y aura plus de Droit, car le Droit n'est une arme de guerre d'une classe contre une autre.

Une des grandes révélations de ma vie. Le 1<sup>er</sup> juin 1981. Jean-Paul II était venu à la basilique Saint Denis. Pour le sermon il est sorti, face à la foule et à la mairie de Saint Denis, haut lieu du parti communiste. Il a commencé comme suit : « *L'histoire de l'homme n'est que l'histoire du besoin d'aimer et d'être aimé* ». Le droit revient alors – non comme un instrument de coercition, mais comme un moyen de favoriser cet amour dont les hommes ont besoin. Ce besoin est constamment menacé par les forces du mal, il faut le protéger, contre les excès même de l'amour.

Il faut créer un écrin pour l'amour. Par exemple, l'institution du mariage. L'origine du mariage est meta-juridique : elle est dans l'amour de deux êtres. Cet amour fragile doit être protégé : une institution est créée à cette fin. La source n'est donc pas dans la législation ou la jurisprudence, mais d'abord dans un acte d'amour, et le souci de le protéger.

Revenons à Cicéron : « *Quelle que soit la définition que l'on donne pour l'homme, elle est une et valable pour tous. La raison est commune à tous les hommes. Si elle diffère selon l'instruction reçue, la faculté à apprendre est la même pour tous. La parole, si elle diffère sur les mots employés, s'accorde sur le sens, et il n'y a personne, dans aucun peuple, s'il prend la nature pour guide, qui ne puisse parvenir à la vertu. Y-a-t-il un peuple qui n'aime la courtoisie, la bienveillance, la sensibilité du cœur, la reconnaissance des bienfaits reçus, et ne tiennent en détestation les dictateurs cruels, méchants et ingrats ? Quand on comprend que c'est sur ces choses que repose l'association du genre humain tout entier, on en déduit que cette association des hommes doit être dirigée par des lois propres à resserrer l'amitié, fondées sur la droite raison.* »

Le propre des lois, c'est de resserrer l'amitié.

Or, l'amitié n'est pas le besoin qu'on a les uns des autres. Si la source de l'amitié était un échange de services, il n'y aurait plus d'amitié désintéressée – elle disparaîtrait avec le besoin. Or le propre de l'amitié est d'être désintéressée – et le désintéressement est la marque de la sociabilité épanouie. C'est la bienveillance à l'égard d'autrui ; c'est l'amour qui est premier. La racine de l'amitié est la même que celle de l'amour : vouloir faire du bien à l'autre pour lui-même, et c'est tout, sans retour. Sauf que selon Sainte Thérèse l'amour ne se payant que par l'amour, le retour n'est attendu que dans l'amour. Et c'est de là que découle l'organisation des sociétés. C'est le même fondement que celui qui est à l'origine de la Création. Avec l'apparition du christianisme, il est apparu que cette société entre les hommes et les dieux est devenue une relation d'amour ; de là, découle que la société entre les hommes est une société d'amour.

Platon : Dieu est le premier auteur de la loi

Chrysippe : le principe de la justice est le secret de la génération divine

Ozanam a été professeur de droit commercial, et a fondé la première chaire de droit commercial à Lyon. Pour lui, le fondement du droit commercial est la protection de la bienveillance et de l'amitié qui est le fondement de la véritable relation de commerce. Sinon, le commerce est du vol. Le vrai commerçant est celui qui a plaisir à faire plaisir. S'en suit une rétribution, qu'on a plaisir à donner en retour. Les chinois – avec la route de la soie – étaient les plus forts pour ça.

*« Dieu conçoit, de toute éternité, les créatures destinées à peupler les déserts du néant. Il les conçoit dans certaines conditions qui constituent leur nature. Il leur assigne une fin. Il y a entre la fin et les nature une condition de dépendance nécessaire. Qui veut la fin, veut les moyens. Ces rapports, en tant que Dieu les a conçus, sont des idées. En tant qu'il les a voulus, ce sont des lois. Le droit est donc la volonté divine – cette volonté n'est pas arbitraire car elle est inséparable de l'intelligence humaine. »*

*La loi divine porte les caractères de l'intelligence, de l'amour et de la puissance. Les grands législateurs ont tous parlé au nom de Dieu.*

Il y a un choix : on ferme l'Univers en disant « je ne veux pas savoir autre chose que ce je prétends voir et mesurer moi-même. On s'empêche alors de savoir ce qu'est le Droit – disant que c'est ce qu'ont décidé l'Etat, les Parlements, les tribunaux. Le monde est fermé, c'est le huis clos de Sartre.

Le droit est à l'intérieur même de la nature de l'homme, et nous savons très bien quelles sont les lois et les décisions qui ne sont pas justes. On ne peut pas arrêter la recherche du droit. Le pourquoi de l'homme est cette quête inlassable de la connaissance et de l'Amour. Notre intelligence n'aura jamais de fin – elle ne s'arrêtera pas de voir et de connaître.

*Avez-vous des pistes concrètes pour ressusciter le lien entre droit et amitié ?*

La méthode concrète, c'est celle d'Aristote. Une fois que l'on sait que l'amitié est le bien suprême qu'il convient de préserver, il faut regarder les circonstances de temps et de lieu, comparer les régimes, etc. Il est certain que la méthode que nous avons en France, sorte de forme larvée de guerre civile pour arriver à choisir le gouvernement, voter les lois, etc n'est pas propice à l'amitié politique. Un système où l'on dit « *vous avez juridiquement tort parce que vous êtes politiquement minoritaire* » n'est pas un bon système.

Aristote fait l'examen des cités avec leurs particularités. Il a tenté de dire à Alexandre le Grand qu'un gouvernement mondial est une folie. Il faut évidemment promouvoir la décentralisation : que les lois soit prises le plus près possible de ceux qui les subissent.

L'entreprise ne se résume pas qu'à une opposition capital-travail : il y a aussi le client, qui donne la dynamique à l'entreprise. Sa satisfaction fait la prospérité de l'entreprise. Cela suppose de revoir le droit du travail dans ce sens-là. L'affectio societatis est fondée sur le client – c'est le moteur. S'aimer c'est pas se regarder l'un l'autre, mais regarder ensemble dans la même direction. On ne se regarde pas en chien de faïence pour dire : toi tu as plus que moi. Avant de vouloir prendre la plus grosse part du gâteau, il faut faire le gâteau. Sans client, pas de dynamique. Il faut toujours cette fonction du tiers qui ordonne.

Ozanam parle des établissements de Saint Louis, sorte de grande enquête de ce qui se faisait dans le royaume, et les coutumes. Puis il tranche, entre les coutumes qu'il fallait garder, et celles qu'il fallait abandonner. Par exemple, il y avait cette coutume selon laquelle sur terre et sur mer, lorsqu'un véhicule était laissé en panne en un lieu, il appartenait au propriétaire du fonds où il était laissé. Cela faisait des naufrageurs. Il dit donc à son fils : *Maintiens les bonnes coutumes, et abats les mauvaises.* C'est tout le gouvernement, et le droit public qui sont contenus dans cette phrase. Encore faut-il

connaître les coutumes... et avoir juridiction. Un jour que Saint Louis était en campagne assistant à la messe, il entendait un bruit terrible venant de l'auberge voisine. Il demanda alors à Joinville : Ai-je juridiction sur cette auberge ? Comme Louis XV qui disait : si j'étais lieutenant de police de Paris, j'interdirais les cabriolets. C'est tout cela le respect de l'amitié.

*Ne serait-il pas plus opportun de parler des devoirs, plutôt que des droits ?*

Le vrai droit, c'est la définition des devoirs. Le grand livre de droit de Cicéron est le De Officiis. Le droit a perdu son sens : c'était la règle droite, par opposition à ce qui est tordu. C'est devenu un pouvoir : ce que je veux, le droit subjectif. Ce sont des revendications, des puissances, des désirs, mais ce ne sont pas le droit. Les droits subjectifs qui s'affrontent, jugulés par un Droit objectif qui régleme le combat.

Nous sommes dans un monde sans tension, fermé, où l'on se dispute ce qui reste. C'est la négation de la fin de toute société. L'aboutissement de ces droits c'est l'union soviétique, qui a fini dans un écrasement de tout l'homme.

*Les principales entraves à l'amitié, est ce que ce ne sont pas les théories libérales, qui exaltent l'intérêt personnel ?*

Selon Marx : *La bourgeoisie n'a laissé subsister entre l'homme et l'homme que le froid argent comptant, et elle l'a noyé dans les eaux glacées de l'intérêt.* Il n'y a pas de contradiction entre le libéralisme et le communisme : ils ont le même regard. Selon *la crise de la conscience européenne*, de Paul Hazard, entre le XVIIème et le XVIIIème, le regard s'est tourné, les bibliothèques ont changé. Elles sont remplies de livres de spiritualité, d'Histoire, de littérature au XVIIème – de physique et d'économie au XVIIIème. Les conversations de salon ne sont plus les mêmes. On ne fait plus qu'étudier la matière, et on en oublie le sens de la vie.

Il faut tuer le libéralisme ; mais protéger la liberté, qui est l'autre nom de l'amour.